

**ORDINATION DES PRÊTRES**

**Cathédrale Notre-Dame de Strasbourg, le 29 juin 2003**

**Ouverture**

Très chers Frères et Sœurs,  
Chers amis,

Nous nous réjouissons beaucoup, n'est-il pas vrai, de pouvoir célébrer aujourd'hui en notre cathédrale l'ordination de Christophe, Michel et Tristan. Nous en rendons grâce à Dieu de tout notre cœur !

Certes, nous ne le cacherons pas, nous pourrions sans doute souhaiter un plus grand nombre d'ordinands ! Le regret fondé que nous pouvons éprouver en ce sens ne doit pour autant ni amoindrir la joie que nous causent ces trois frères qui vont devenir prêtres, ni nous empêcher de recevoir pleinement le témoignage qu'ils nous donnent en acceptant de le devenir en effet, ni porter atteinte à la relance de nos espérances qui découle de la significative remontée des entrées dans notre Grand Séminaire ces deux dernières années.

Christophe, Michel et Tristan, en ces temps où cela ne va pas de soi pour beaucoup, vous avez fait choix de Dieu, de l'Église, du sacerdoce et du célibat pour le sacerdoce, soyez-en félicités, soyez-en bénis ! Nous sommes avec vous et vous pouvez compter sur nous, pour demander pour vous au Seigneur la grâce de la fidélité dans le service qui va vous être confié "pour la gloire de Dieu et le salut du monde".

Je salue à vos côtés vos parents, vos proches, vos amis ; sans eux, vous ne seriez pas ici aujourd'hui. Je leur exprime à tous, de tout cœur le merci de l'Église.

Je salue et remercie vos directeurs de Séminaire et vos professeurs de Faculté, vos curés de paroisse et maîtres de stage, tous les membres des équipes pastorales qui vous ont accueillis et accompagnés, instruits et formés. Ils ont aussi, tous, leur part dans la joie et de la grâce de ce jour. J'ai envie de le souligner aujourd'hui avec une insistance toute particulière.

Je dis également ma joie de leur présence aux nombreux prêtres qui m'entourent, avec le Père Kuehn et le Père Kratz, mon très cher évêque auxiliaire, ainsi qu'avec tous les membres du Conseil épiscopal. A eux tous, ils représentent et

constituent pour leur part le presbyterium auquel vous allez tous les trois être vous-mêmes intégrés aujourd'hui, chers amis, et c'est bien ce qu'ils signifieront en venant vous imposer les mains eux aussi, tour à tour, dans quelques instants.

Je remercie les chorales, les solistes et chefs de chœur, les organistes et autres musiciens, les servants et servantes d'autel, et les intervenants divers de la célébration qui va se dérouler maintenant.

Enfin, je vous accueille et vous salue affectueusement, vous tous, diacres, vous, religieux et religieuses, vous, fidèles de tout notre diocèse qui vous êtes rassemblés pour célébrer avec nous, en notre cathédrale ce soir, ce haut-fait de Dieu, cette merveille de Dieu qu'est une ordination sacerdotale. Ce haut-fait, cette merveille par lesquels le Dieu tout-puissant et miséricordieux qui s'est révélé en Jésus-Christ et par l'Esprit Saint, fait de pauvres hommes qui se sont rendus disponibles à son appel, les serviteurs aimants de son peuple et des ministres qualifiés de sa grâce.

### **Homélie**

Très chers Frères et Sœurs dans le Christ,

S'il importe que ceux qui vont être ordonnés déclarent clairement leur intention de l'être, il convient aussi que ceux qui leur font l'amitié et leur témoignent l'estime de participer à leur ordination soient eux-mêmes éclairés sur le sens précis et la nature exacte de ce sacrement de l'Église à la célébration duquel ils vont participer.

Une telle clarification apparaît du reste d'autant plus nécessaire qu'il ne manque pas de gens, paraît-il, pour s'interroger non seulement sur la vraie nature du ministère ordonné en général et du ministère sacerdotal (ou presbytéral) en particulier mais pour remettre en question la vraie nécessité, l'intérêt réel, la "pertinence" effective d'un tel ministère dans l'Église et pour le monde...

#### **1. Jésus-Christ, l'unique Médiateur et Souverain Prêtre**

Les interrogations et les perplexités sont aussi radicales, il est clair que la seule manière de les lever est de revenir au fondement même de la foi. Or le fondement de la foi, c'est Jésus-Christ. Nous croyons qu'en Jésus Christ s'est révélé le propre Fils de Dieu venu s'incarner sur notre terre et dans notre histoire "pour nous

les hommes et pour notre salut". Nous croyons que les paroles de ce Jésus étaient paroles de Dieu même, et ses actions actes de Dieu même : comme le dit le quatrième évangile, ses paroles étaient celles que le Père lui donnait à dire, et ses actions celles que le Père lui donnait à faire. Nous avons bien noté sa réponse à Philippe : « Mais, Philippe, qui m'a vu a vu le Père, Philippe ! »

Et nous ne croyons pas seulement qu'ainsi Jésus a révélé le Père, et donc qu'il a incarné Dieu parmi nous. Nous croyons aussi qu'en faisant cela, il a sauvé le monde – plus exactement : nous croyons que par sa vie, sa mort et sa résurrection, il a ouvert à tout homme la possibilité d'accéder au salut. Par lui avec lui et en lui, les hommes ont accès à Dieu comme à leur propre Père, ils peuvent être intégrés à la croissance du Royaume sur la terre comme au ciel, ils peuvent être pardonnés de leurs péchés, recevoir et partager le Pain qui nourrit leur vie, être délivrés du mal à jamais.

Pour autant, tout cela étant dit, nous ne pouvons pas négliger le fait que, cependant, Jésus n'est plus parmi nous : il ne parle plus à nos oreilles pour nous dire lui-même son message, il n'agit plus parmi nous, il ne se montre plus à nos yeux comme il le fit au temps des Apôtres, ses premiers disciples. Mis à mort et ressuscité d'entre les morts, il nous a quittés : « il est monté aux cieux, il est assis à la droite de Dieu », comme le dit notre credo. Certes, nous l'a rappelé la fête de l'Ascension, il n'a pas quitté la condition humaine, et c'est plutôt en fait comme un avant-coureur, qu'il a accompli le chemin qui l'a maintenant conduit à la maison du Père. Et, dans la gloire de Dieu où il nous a ainsi précédés, enseigne l'épître aux Hébreux, « il ne cesse d'intercéder pour nous ». De sorte que la même épître peut dès lors le présenter comme le Médiateur de l'Alliance entre Dieu et les hommes et, plus précisément, en conséquence, comme le Prêtre éternel et souverain qui assure la communication de vie entre Dieu et les hommes, cette communication qui rend possibles à la fois la glorification de Dieu et le salut du monde... Mais cela n'empêche pas qu'il n'est plus parmi nous et avec nous pour nous parler, agir et vivre comme "aux jours de sa chair" !

## **2. Qu'en est-il de l' "après-Jésus" ?**

Bien entendu, nous avons accueilli la promesse que Jésus nous a faite avant de nous quitter : quelle que soit votre tristesse de mon départ, nous a-t-il dit, « il vous est bon que je m'en aille ». Non seulement, en effet, je vous préparerai une place pour que vous puissiez me rejoindre un jour là où je m'en vais, c'est-à-dire dans la maison du Père ; mais, d'après du Père et avec lui, je vous enverrai un autre

Paraclet, l'Esprit Saint, qui « vous conduira vers la vérité toute entière ». Cet Esprit vous parlera au cœur, il vous assistera sur tous vos chemins ; « il poursuivra ainsi [mon] œuvre dans le monde, achevant toute sanctification ».

Il faut comprendre que l'affaire de Jésus continue, comme disent les théologiens : elle continue précisément par son Esprit, qui "poursuit son oeuvre". Toute la question est, cependant, de savoir si, une fois Jésus ainsi parti et retourné près du Père, Dieu ne dispose plus si j'ose dire, que de l'Esprit Saint pour continuer d'atteindre les hommes et de les rejoindre, afin de leur communiquer sa vie, qui est leur salut.

Pour un chrétien, il n'est assurément pas question de douter que Dieu, le Dieu invisible et tout-puissant, Créateur du monde et de tout l'univers visible et invisible, veuille bien, effectivement, le salut de chacune de ses créatures, et donc puisse manifester sa bienveillance et accorder sa grâce – et par conséquent communiquer, en effet, son Esprit – à tout être humain qui s'y dispose. Ce sera toujours, certes, la grâce *de Jésus*, l'Esprit *de Jésus* ; mais, à des conditions que précisent bien la foi et la théologie, ils pourront être communiqués au nom de Jésus même à des hommes qui ne connaissent pas Jésus, ou ne le reconnaissent pas comme le Christ de Dieu. Il n'est pas question de contester cela... Mais tout est-il dit avec cela ? Une fois Jésus parti, Dieu ne signifie-t-il plus aucunement son salut *de manière humaine*, par et à travers des actes et des paroles ..... comme il l'avait fait en Jésus-Christ ? N'y a-t-il plus, pour assurer la communication "révélatrice et salvatrice" entre Dieu et les hommes, *que* la pure et simple annonce de la Parole et le don direct et "vertical" de l'Esprit Saint ?

### **3. L'institution du ministère apostolique**

En tout cas, Jésus s'est choisi des disciples et les a envoyés à *sa suite* ! Il leur a promis son Esprit et il le leur a donné ; mais il leur a aussi demandé de parler et d'agir non seulement à sa suite mais *en son nom* ! C'est ainsi qu'il les envoie avec des consignes comme celles-ci : « Baptisez au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit ! » ; « Recevez le Saint Esprit. Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez ; ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez ! » ; « Faites ceci en mémoire en moi ! » Autrement dit, Jésus a appelé et institué des hommes pour être, après son départ, non seulement ses disciples mais ses témoins, non seulement ses successeurs mais en quelque sorte ses "fondés de pouvoir" – bref : pour être, disons-le très clairement, ses ministres. Des ministres qui n'auront certes d'autre mission que de rendre possible et de représenter son action à *lui*, mais de *vrais* ministres, ses

*ministres*, quoi ! Des ministres envoyés par le Christ et habilités par l'Esprit précisément pour .....

Selon la foi catholique, les Apôtres, "les Douze", sont ces successeurs ; et les évêques sont à ....., à travers les temps et les lieux, les "successeurs des Apôtres". Mais comment ces évêques pourraient-ils suffire à la tâche ? – Ils s'assurent donc à leur tour des "coopérateurs", des "collaborateurs" qui puissent venir les "seconder", comme le dira dans un instant la prière d'ordination elle-même. Ces coopérateurs, ces collaborateurs sont bien évidemment les prêtres. Dans un instant, j'invoquerai en ces termes le Dieu Père, Fils et Saint-Esprit : « Donne-nous Seigneur les coopérateurs dont nous avons besoin pour exercer le ministère apostolique » !

Ainsi, dans l'Église constituée des fidèles de Jésus-Christ, y aura-t-il des hommes qui seront choisis et envoyés pour poser aujourd'hui dans ce monde *les signes visibles, efficaces, historiques, et donc proprement sacramentels*, du don que Dieu a ouvert au monde une fois pour toutes en Jésus Christ, et qu'il peut toujours communiquer par son Esprit à tous ceux qui s'y rendent accueillants. Ces hommes, ce seront les prêtres.

Il n'y a pas d'autre justification fondamentale du sacerdoce ministériel. Par les prêtres ainsi conçus Dieu continue à travers les temps et les lieux de proposer et de donner son salut selon les lois mêmes selon lesquelles il l'a donné une fois pour toutes en Jésus Christ, c'est-à-dire par des gestes et des paroles d'homme, par une médiation et une présence d'homme : "en visibilité historique", c'est-à-dire selon une "économie proprement sacramentelle", comme disent les théologiens.

#### **4. Dans la totalité de l'Église diocésaine**

Il est évidemment clair, à partir de là, qu'au titre de leur habilitation à une représentation sacramentelle du Christ pour le don de son Esprit, ces hommes auront dans l'Église et pour elle une mission, des fonctions et une responsabilité tout à fait spécifiques.

Ils ne seront pas seuls, pour autant, à constituer l'Église ! Ils ne seront même pas les seuls à faire vivre l'Église ! Le meilleur fruit du ministère sacerdotal sera précisément qu'ils soient capables de susciter des collaborations multiples partout où ils exercent leur action. Il y aura ainsi des chrétiens qui, sans être pour autant ordonnés, seront susceptibles non seulement de rendre des "services" et d'accomplir

des "tâches", mais d'accomplir une véritable ministérialité dans l'Église. Ministérialité de la parole, ministérialité au service de la célébration, ministérialité dans la *participation* à l'animation de la vie de l'Église : rien de tout cela ne sera presbytéral et donc les prêtres seront seuls à *exercer* le ministère *pastoral* ; mais des chrétiens pourront être associés à l'*exercice* de ce ministère, contribuant ainsi pour leur part à la vie de l'Église. Ici encore, la foi et la théologie ne manquent pas de ressources pour apporter les précisions souhaitables et notre pastorale ne manque pas de s'y éclairer.

Tout cela étant dit, je suis heureux, chers Michel, Christophe et Tristan, de vous ordonner aujourd'hui comme prêtres. Mais je suis heureux aussi de pouvoir disposer avec vous, à côté de mes plus de cinquante diacres, de nombreux laïcs qui, comme "coopérateurs de la pastorale" ou à un autre titre, participeront à vos côtés à l'animation et à la vie de notre Église. Je souhaite, bien entendu, que vous exerciez les responsabilités proprement sacerdotales (ou presbytérales) pour lesquelles je suis heureux de vous ordonner aujourd'hui ; mais je souhaite aussi qu'à vos côtés vous sachiez susciter puis soutenir et associer à votre action, dans l'exercice de votre responsabilité propre de pasteur, de nombreux chrétiens laïcs attachés à la vie de l'Église, engagés et actifs en elle.

Il y a là pour moi un aspect si important pour la vie de notre Église, que je saisis l'occasion de cette ordination sacerdotale pour annoncer ceci :

- 1) Ces jours-ci va partir une "Lettre aux prêtres d'Alsace" qui leur redira que, pourquoi et comment je tiens leur tâche pour spécifique et essentielle à la vie de notre Église, spécialement en ces temps de Réaménagement pastoral.
- 2) J'invite d'ores et déjà tous les prêtres à une « Journée diocésaine des prêtres », journée de fraternité et de convivialité, de communication et de célébration, le jeudi 4 décembre à Huttenheim. On fera la fête. Qu'on se le dise !
- 3) Nous continuerons de soutenir notre Grand Séminaire où les entrées en Première Année ont connu en octobre 2001 et 2002 une remontée significative ; en particulier j'annonce que j'y nomme comme directeur M. le curé Claude Muslin, en remplacement de Bernard Xibaut, appelé lui-même à la responsabilité de Chancelier diocésain.
- 4) Nous allons renouveler le Service diocésain des vocations ; il sera désormais confié, avec une autre fonction importante d'animation de

jeunes, à M. l'abbé Emmanuel Walch, qui aura le souci de le conduire en lien étroit avec le Grand Séminaire.

\* \* \*

Chers Michel Christophe et Tristan, je vous invite à situer votre ministère à la fois dans sa spécificité et sa nécessité propres, et dans sa relation constitutive à l'ensemble des services dont l'Église a besoin pour accomplir sa mission à la suite du Christ. Et je vous invite à méditer maintenant un instant dans cet esprit l'oraison qui précèdera la Préface de votre messe d'ordination :

« Dieu qui donnes mission à tes prêtres d'allier ton service de ton autel et celui de ton peuple, aide-les, par la grâce de cette eucharistie, à t'offrir le sacrifice que tu attends des hommes et à faire grandir ainsi le Corps du Christ. Lui qui vit et règne avec Toi pour les siècles des siècles, Amen ! »

+ Joseph DORÉ  
Archevêque de Strasbourg